



Montreuil, le 8 septembre 2016

Monsieur Jean-Marc AMBROSINI
DRH du Groupe Public Ferroviaire SNCF
2, Place aux Etoiles
CS 70001
93633 La Plaine St Denis Cedex

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Une nouvelle fois et avec l'appui du gouvernement en place, la Direction du GPF veut ramener le service public ferroviaire à sa portion la plus congrue. Vous avez ainsi démontré lors de l'audience du 5 septembre 2016, dans le cadre de la DCI déposée le 29 août dernier, votre propension à fermer la porte du dialogue social avec la 1^{ère} Organisation Syndicale de l'entreprise, en balayant d'un revers de main les revendications fortes et légitimes des cheminots.

Au sortir d'une séquence conflictuelle au 1^{er} semestre 2016, vous renvoyez toutes décisions, pourtant aptes à relever les défis d'un transport fiable, écologiquement et économiquement efficace, au seul rapport de force.

Aussi, conformément à l'article L 2512-2 du Code du travail, **la Fédération CGT des cheminots vous dépose un préavis de grève du mercredi 14 septembre 2016 à 19H00 au vendredi 16 septembre 2016 à 08H00.**

Ce préavis couvre l'ensemble des personnels du GPF, ainsi que ceux appelés à les remplacer.

Il porte sur les sujets suivants :

- **L'emploi** : aujourd'hui, le sous-effectif dans l'entreprise rend la production irréalisable et la direction est contrainte d'en faire le constat. Cet été encore, le plan de transport a dû être adapté à la baisse, les travaux et la maintenance reportés suite au manque de personnel. Politique de formation déplorable, dogme de la production par activités voire par produit complètement inadapté, volonté affichée d'une ouverture rapide à la concurrence voyageur (vous nous ferez le bilan de 10 ans de libéralisation du fret qui devait sauver la SNCF, *dixit* le Président de la SNCF) et une désorganisation qui atteint son paroxysme, là encore les conséquences néfastes de la réforme du ferroviaire de 2014 sautent aux yeux ;
- **L'ouverture rapide de véritables négociations salariales** : les cheminots sont victimes des choix de la Direction, qui détruit les solidarités et fragilise notre système de protection sociale et notre régime spécial de retraite. Ce sont des choix délibérés puisque des centaines de millions d'euros sont dépensés dans des opérations financières aventureuses ou dans le reversement de rémunérations aléatoires et distribuées à la carte suivant des critères très contestables ;
- **Les métiers** : le coup d'arrêt sur votre volonté de détruire la réglementation du travail des cheminots, repoussée lors du conflit qu'ils ont mené avec la CGT, vous conduit à tenter de vous attaquer au dictionnaire des filières quitte à sacrifier la sécurité, la fiabilité des circulations, mais également la santé et les risques psycho-sociaux afférents à cette politique déjà responsable de la mutilation, voire du décès d'usagers et de cheminots.

Vous le comprenez, l'heure est assez grave pour que la Direction prenne ses responsabilités et accepte de véritablement négocier sur les sujets qui touchent au quotidien des cheminots. Si tel n'était pas le cas, alors, la Fédération CGT des cheminots engagerait toutes les initiatives et sur le long terme pour vous faire reculer sur vos projets néfastes pour le service public ferroviaire et pour les cheminots, qui le servent au quotidien.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

Gilbert GARREL
Secrétaire Général